

# COMMUNE DE VILLENEUVE LES SABLONS

CONSEIL MUNICIPAL  
DU 9 JUIN 2023

19h

## COMPTE RENDU

### **Etaient présents :**

Christian NEVEU, Laurent BILLARD, Lydia OEUVRARD, Danielle PUISSANT, Ingrid BERBION, Pierre AUDOUIT, Isabelle LENERAND, Joël GUILLERAY, Rebecca BODNAR, Patrick AFCHAIN.

### **Etaient absents :**

Philippe BOURGEOIS (donne pouvoir à M BILLARD), Jean Julien PETIT, Sylvie LEFEBVRE (donne pouvoir à MME BERBION), Corinne ANDRÉ-BAUCHET (donne pouvoir à M AFCHAIN), Carole VULCAIN.

Laurent BILLARD a été élu secrétaire.

### **QUESTIONS A L'ORDRE DU JOUR :**

#### **1. Approbation du Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 29 mars 2023**

Monsieur le Maire demande au conseil d'approuver le compte rendu du Conseil Municipal du 29 mars 2023. En l'absence de question ou de remarque, Monsieur le Maire procède au vote.

Le compte rendu du Conseil Municipal du 29 mars 2023 **est approuvé** à 12 voix POUR et 1 abstention (M AFCHAIN).

#### **2. Election des délégués pour les élections sénatoriales :**

Monsieur le Maire informe que le conseil doit élire 3 titulaires et 3 suppléants. Il propose la liste suivante :

- en tant que titulaire : Christian NEVEU, Lydia OEUVRARD, Patrick AFCHAIN
- en tant que suppléant : Ingrid BERBION, Laurent BILLARD, Danielle PUISSANT

Les membres du bureau de vote sont nommés et sont Danielle PUISSANT, Patrick AFCHAIN, Rebecca BODNAR, Ingrid BERBION. Le vote se réalise à bulletin secret.

La liste présentée obtient **13 voix**. Christian NEVEU, Lydia OEUVRARD, Patrick AFCHAIN en tant que titulaires et Ingrid BERBION, Laurent BILLARD, Danielle PUISSANT en tant que suppléants sont élus délégués pour les élections sénatoriales.

#### **3. Nouveaux tarifs pour la fête communale 2023 :**

Monsieur le Maire expose l'augmentation des denrées alimentaires et propose de nouveaux tarifs suivants :

- Eau et café : 0,50€
- Soda : 1,50€
- Bière, verre de vin et Kir : 2,50€
- Bouteille de vin : 7€
- Bouteille de Crémant : 10€
- Repas enfant (frites + 1 chipolata) : 4€
- Frites + 2 chipolatas ou 2 merguez ou 1 andouille : 6€
- Sandwich américain : 6,50€
- Barquette de frites : 3€
- Dessert : 2€

**Le conseil municipal après en avoir délibéré**, approuve à l'unanimité ces nouveaux tarifs.

#### **4. Tarif du repas pour les feux de la Saint Jean de juin 2023 :**

Monsieur le Maire propose de fixer à 13€ le repas de la Saint-Jean (1 plat : paëlla et 1 dessert).

**Le conseil municipal après en avoir délibéré**, approuve à l'unanimité ce tarif.

## **5. Lancement d'une délégation de service public pour le centre de loisirs sans hébergement :**

Monsieur le Maire expose que la convention d'affermage du centre de loisirs de Villeneuve arrive à échéance à la fin de cette année. Une nouvelle procédure de délégation de service public doit être mise en place avec un appel à candidature.

### **Le conseil municipal après en avoir délibéré, vote à l'unanimité :**

- Décide de lancer un appel à candidature pour cette DSP par voix de journaux.
- Autorise Monsieur le Maire à signer les documents se rapportant à cette procédure.

Monsieur le Maire expose qu'une commission de Délégation de service public doit être mise en place pour ouvrir et examiner les offres reçues à la publication des avis d'appels à la concurrence.

### **Le conseil municipal après en avoir délibéré, vote à l'unanimité :**

- Autorise la mise en place de la commission de DSP.
- Accepte les membres de cette commission : Christian NEVEU, Laurent BILLARD, Lydia OEUVRARD, Ingrid BERBION, Philippe BOURGEOIS.

**Le conseil municipal après en avoir délibéré,** approuve l'affectation des résultats à l'unanimité.

## **6. Questions diverses :**

- Monsieur le Maire informe que l'appel d'offre pour l'extension du centre de loisirs va être lancé avant la fin de l'été.
- Madame BERBION informe qu'il y a encore de fortes odeurs (assainissement) dans la Grande Rue. Monsieur le Maire va alerter la Communauté de Commune (pour ce qui concerne les eaux pluviales) et le syndicat mixte d'assainissement (pour ce qui concerne les eaux usées).
- Monsieur AFCHAIN alerte la municipalité sur un danger potentiel. En effet certains habitants rechargent leurs véhicules électriques stationnés sur la voie publique. Le câble de recharge traverse le trottoir et pourrait faire chuter les passants.
- Monsieur AUDOIT souhaiterait mener une action pour entretenir le bois de la commune. Faut-il proposer l'affouage ? Faut-il faire intervenir un élagueur ? Monsieur le maire va convoquer une réunion pour aborder ce sujet.

L'ordre du jour étant épuisé et sans autres questions diverses, Monsieur le Maire lève la séance à 20h.

A Villeneuve les Sablons, le 12/06/2023.

Le Maire,

C. NEVEU

